

Assemblée générale de l'unité de chinois (Procès-verbal)

16h15- Ouverture de la séance par Nicolas Zufferey

Ordre du jour

1) Les travaux importants de rénovation qui auront lieu dans les bâtiments de la Faculté de Lettre (Bastion) et leur répercussions sur la période d'examens du mois de septembre (restriction envisagée pour les passages d'examens).

2) Les étudiants de chinois sont encouragés à participer un peu plus à la vie associative du département (notamment à travers l'organisation Est-Asia). De même, ils sont encouragés à se rendre plus nombreux aux conférences organisées par le département. Lors de l'organisation de ces évènements, il est également proposé aux étudiants d'apporter leur aide en tant que bénévole.

3) En relation avec le recours contre une note accordée lors d'un examen par deux étudiants l'année dernière, il est rappelé aux élèves que ce processus est possible seulement sur la base d'un vice de forme.

4) Un rappel a lieu sur le poste et la fonction d'Auxiliaire de recherche et d'enseignement, ainsi qu'un appel aux intéressés à proposer leurs candidatures.

5) **Élection de la commission mixte de chinois** (corps professoral/ corps intermédiaire / étudiant). Un rappel a lieu sur les tâches de la commission mixte et son rôle d'intermédiaire entre le corps professoral et les étudiants. Une nouvelle commission mixte est élue.

Pour les étudiants de bachelor :

-1^{ère} année : Vuamdaba ; Fuchs.

-2^e année : Thouart.

-3^e année : S. Dallinges.

Pour les étudiants de master : Simon (W)

Pour le corps intermédiaire : Thomas Barbier ; Jonathan Truffert ; Claudia Berger.

Pour le corps professoral : Nicolas Zufferey ; Laure Zhang.

Pour les sinophones : Wang You.

Pas d'abstention ni d'opposition, la commission est élue à l'unanimité pour 2 ans, avec pour président Jonathan Truffert (aussi élu à l'unanimité).

6) **Discussion sur le plan d'étude de chinois**, qui reste ouvert aux modifications.

- Remarque faite par un étudiant : sentiment de frustration à la fin du bachelor. Le potentiel d'apprentissage du chinois est diminué et le niveau stagne en fin de cursus pour deux raisons : 1) le manque d'immersion (cours de langue chinoise donné en français. Est-il possible d'organiser des cours de langues uniquement en chinois ?) ; 2) trop peu de distinction entre les cours de langue et les cours de traduction.

L'étudiant propose que les cours soient donnés en chinois à partir de la 2^e année.

-Réponse de Grâce Poizat : en tant qu'enseignante, elle doit faire face aux demandes des étudiants qui se sont déjà rendus en Chine ou à Taiwan et qui ont le niveau pour suivre des cours intégralement en chinois, mais également à celles des étudiants qui ne sont pas encore partis et pour qui les cours en français sont une nécessité. De plus, des cours donnés intégralement en chinois modifieraient les exigences d'examens.

-Réponse de Nicolas Zufferey : D'une part l'Université n'est pas une école de langue, et d'autre part des cours donnés entièrement en chinois pourraient altérer la compréhension d'un concept en particulier. Il est cependant envisageable de faire plus de langue chinoise orale pendant les cours (*ceci est mis à l'ordre du jour d'un prochain rassemblement de la commission mixte*).

Plus d'autres questions sur le plan d'étude.

7) **Discussion sur les bourses d'études** (Ping Zeller-Chen est absente de la réunion pour cause de maladie). Une question revient souvent auprès du corps enseignant, à savoir pourquoi certains élèves obtiennent des bourses et pas d'autres ? Un rappel a lieu sur la commission qui examine toutes les demandes de bourses ainsi que sur les deux types de bourses dont peuvent

bénéficier les étudiants (une bourse pleine qui prend en compte les frais d'écologie, de logement, etc. ainsi qu'une bourse qui ne prend en compte que les frais d'écologie). Il est rappelé que chaque année tous les étudiants qui font une demande de bourse obtiennent au moins la gratuité de l'écologie. Les étudiants qui ont de bonnes notes (moyenne de 5 ou 5.25) ont plus de chances d'obtenir une bourse, mais la qualité du dossier préparé (avec notes obtenues, lettre de recommandation et de motivation) reste d'une importance majeure.

Est ensuite mentionnée la dispense d'un certain nombre de cours dont peuvent bénéficier les étudiants qui viennent de rentrer d'un séjour linguistique en Chine ou à Taiwan. Pour ce faire, ils doivent venir voir Nicolas Zufferey ou Laure Zhang pour établir un programme d'étude avant de partir, et à leur retour doivent transmettre au département les notes et procès-verbaux obtenus dans les écoles de langue fréquentées lors de leurs séjours.

-Question d'un élève sur le problème de l'immatriculation lors du séjour linguistique : S'agit-il d'une année de pause dans les études ? Quelles répercussions sur les taxes d'études et le nombre de crédits à obtenir ?

-Réponse de Nicolas Zufferey : avant de partir, les étudiants doivent faire une demande de congé qui suspend le règlement de la faculté pendant le/les semestre(s) où ils seront absents, et entraîne une diminution des taxes universitaires. Les élèves doivent cependant se souvenir qu'en raison de cette demande de congé il leur est impossible de passer des examens tout de suite dès leur retour.

-Question d'une élève : y'a-t-il un critère d'âge pour l'obtention des bourses ?

-Réponse de Nicolas Zufferey : Il n'y a pas de limite d'âge mais les étudiants plus âgés sont généralement moins privilégiés.

8) Divers (pas de questions ni de remarques)

17h08- Fin de la séance.

Étaient présents lors de la réunion : N.Zufferey, L.Zhang, G.Poizât, C.Berger, N.Sartoretti, J. Wang-Szilas, T.Barbier, J.Truffert, M.Bloch, P.Brutsch, ainsi que des élèves de bachelor et de master.

(Procès-Verbal rédigé par Philip Brutsch)